2024-ADM-74-NCA AUBEL

Signataire monsieur aubel thierry

- rapports de présentation des marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux à 221
 000 € ht,
- plans de prévention et protocoles de sécurité afin de coordonner la sécurité des opérations réalisées par des entreprises extérieures dans son périmètre d'intervention,
- bons de commande supérieurs à 40 000 € ht et inférieurs ou égaux à 90 000 € ht
- décisions de mobilité interne,
- cosignature des notes de justification de recours aux articles l-2122-1, r-2122-1 à
 11 et centrale d'achat ugap avec le dga